



MAYENNE - BAS-MAINE

CPIE MAYENNE BAS-MAINE

Le CPIE Mayenne Bas-Maine est un initiateur d'actions en faveur de l'environnement en Mayenne (53) depuis plus de 12 ans. Sa finalité ? Que les citoyens soient informés, concernés et agissent dans le respect des ressources naturelles et pour le développement durable. Avec ses 9 salariés, 200 adhérents et 50 bénévoles, c'est un acteur incontournable dans l'amélioration et la valorisation de l'environnement.

Contact :

CPIE Mayenne Bas-Maine
12 rue Guimond des Rivieries
53100 Mayenne

02 43 03 79 62

contact@cpie-mayenne.org

www.cpie-mayenne.org

CAHIER D'ACTEUR CPIE MAYENNE BAS-MAINE

EN BREF

Si l'objectif premier de l'agriculture doit être de produire des ressources alimentaires pour nourrir la population, nous souhaitons qu'elle soit respectueuse de son environnement ; la production agricole est un atout pour l'économie de l'Europe mais ne doit pas être au détriment de notre environnement, de nos ressources naturelles et de l'Homme.

En soutenant les petites exploitations, aux productions variées et adaptées au territoire local, la PAC peut impulser une agriculture durable et diversifiée, favorisant aussi bien la qualité de l'eau, de l'air et des sols que la biodiversité, la qualité de l'alimentation et la qualité de vie des agriculteurs.trices et de leurs concitoyens.

CONSTAT

En développant un modèle agricole tourné vers le productivisme sans prendre en compte de l'environnement, notre patrimoine naturel n'a cessé de se dégrader. Aujourd'hui le constat est simple et alarmant :

- La qualité des eaux souterraines et de surface atteignent des taux inquiétants en nitrates, en phosphore, résidus de pesticides et autres éléments chimiques utilisés dans l'agriculture intensive ;
- La biodiversité se détériore à très grande vitesse depuis des décennies sans que celle-ci ne soit réellement prise en compte. Les paysans sont sans doute les plus grands gestionnaires de nos espaces naturels or très peu d'aides européennes vont dans le sens d'une réelle protection de ce patrimoine. Nos campagnes se vident peu à peu de toute vie pourtant source de richesse : disparition des haies, développement des grandes surfaces agricoles en monoculture, utilisation des pesticides, etc. ont pour conséquence la disparition des oiseaux, des insectes, la microfaune des sols et bien d'autres espèces qui sont pourtant essentielles à la production agricole.
- Les catastrophes naturelles se multiplient occasionnant des dégâts dans nos campagnes : le changement climatique est aujourd'hui une évidence et le modèle agricole actuel en est en partie responsable. On se plaint de longs épisodes de sécheresse, de phénomènes d'érosions ou encore d'inondations, mais n'a-t-on pas encouragé le drainage ainsi que la destruction des haies et des talus? ;
- Les aides de la PAC encouragent, pour la plupart, le développement de productions polluantes. N'est-il pas incompréhensible d'octroyer plus d'aides à l'hectare pour des cultures comme le maïs alors que les systèmes herbagers, pourtant moins polluants, sont beaucoup moins aidés ? ;
- Nombreux sont les citoyens qui ne se retrouvent pas dans le modèle agricole actuel. La PAC ne peut plus se limiter aujourd'hui à nourrir les populations et à avoir une agriculture compétitive au niveau mondial.

NOUS SOUHAITONS UNE REORIENTATION DE LA NOUVELLE PAC

Un système durable

La soutenabilité de l'agriculture ne peut passer que par des mesures capable de réconcilier le citoyen avec le système agricole tout en préservant l'avenir des générations futures.

Voici ce que nous proposons :

- Les nouvelles orientations de la PAC devront bannir tous les systèmes tendant vers l'industrialisation de l'agriculture ;
- Les élevages bovins, ovins, caprins ou autres devront respecter l'animal et être tournés vers le plein air ;
- L'apiculture et la pisciculture extensive, favorables à la biodiversité locale, devront être soutenues, de même que la polyculture et la rotation des cultures qui sont des conditions essentielles pour préserver la bonne qualité des sols ;
- Des productions locales et adaptées aux territoires, économe, rentable et ayant peu de conséquences environnementales, devront se développer (et être soutenues) en s'appuyant sur des approches agronomiques. Elles permettront également de réduire les transports de marchandises agricoles ayant des conséquences dramatiques aujourd'hui. Pour cela, la mise en place de politiques visant à l'installation de micro-entreprises sur les territoires sera indispensable et dynamisera les territoires ruraux : production, transformation et/ou conditionnement alimentaires devront être au plus près des cultures et des consommateurs finaux.
- La variété des productions et des cultures de légumes devra s'accroître au sein des territoires avec des exploitations à taille humaine ; > Dans le Nord Mayenne, terre de bocage et de prairies, il faudra bien sûr favoriser le système herbager ;
- Le développement des filières biomasse (lin, chanvre, bois, etc.) devra être accompagné, tout en étant vigilant aux impacts environnementaux pour préserver notre environnement.

Agro-écologie Ressource Naturel – biodiversité

La prise en compte et la protection de notre patrimoine naturel doit être un élément incontournable de la nouvelle PAC. En soutenant les systèmes extensifs de production, nous pouvons nous donner une chance de sauver et conserver la biodiversité qui nous entoure.

Les aides directes aux agriculteurs doivent donc être plus dirigées vers des systèmes de production plus respectueuses de l'environnement tels que le bio et les systèmes prairiales.

- Pour lutter contre les périodes de sécheresse occasionnées par le réchauffement climatique, la solution n'est surtout pas d'encourager la construction de grands bassins de stockage d'eau. Il suffit simplement de favoriser naturellement l'infiltration et le stockage de l'eau en sous sol, en encourageant la plantation de haies, en stoppant l'agrandissement des parcelles, et en interdisant le drainage afin de protéger les dernières zones humides existantes ;
- Pour garantir une bonne qualité de nos eaux souterraines et de surface, les zones de captage devront être exclusivement en agriculture biologique. Pour les autres surfaces agricoles, il s'agira de diriger les nouvelles aides de la PAC vers des systèmes de production moins polluants afin d'encourager les agriculteurs à changer leurs pratiques. Cela permet également de protéger la santé de nos agriculteurs à l'égard de l'ensemble des produits chimiques et toxiques qu'ils utilisent actuellement ;
- De nouveaux systèmes de production tels que l'agroforesterie ainsi que les prés-vergers doivent être encouragés.

Bien être de l'agriculteur

Les petites exploitations présentent de nombreux avantages : les cultures sont adaptées au territoire et demandent moins de forçage, nécessitent moins d'intrants puisqu'adaptées au sol et au climat, mais aussi moins d'énergie. Aussi, lorsque les surfaces agricoles sont à taille humaine, les investissements en bâtiments et en matériel habituellement coûteux sont réduits. D'autre part les haies et milieux humides peuvent être préservés et/ou restaurés, devenant des atouts face aux aléas climatiques.

Afin de rendre plus attractive la profession d'exploitant agricole, nous proposons une rémunération plus juste, une activité ayant du sens en intégrant le respect de la terre, plus de reconnaissance pour le travail accompli et des conditions de vie plus sereines en s'appuyant sur :

- La diminution des charges et des aléas rendrait les conditions de travail des agriculteurs.trices plus sereines et la base de leurs revenus seraient moins fragilisée ;

- Des productions variées destinées d'abord à la population locale (avec moins d'intermédiaires) s'établissent des relations de confiance et une reconnaissance du travail réalisé (vis à vis de la production mais aussi envers la préservation de l'environnement) avec les consommateurs.

Parallèlement à la mise en place de circuits courts, l'organisation de filières pour acheminer certaines productions y contribuera aussi. Pour favoriser un tel éco-système, la PAC devra aussi soutenir les reconversions vers le milieu agricole, soutenir la formation des agriculteurs.trices aux pratiques respectueuses de l'environnement ainsi que la transition vers l'application de ces pratiques.

CONCLUSION

Pour conclure, le CPIE Mayenne Bas Maine souhaite que la PAC dans ses nouvelles orientations engage des moyens conséquents pour que la production agricole de notre terroir soit en capacité de produire une alimentation saine pour l'environnement et l'Homme.

Il n'est plus acceptable que les productions polluantes qui dégradent la qualité de la ressource en eau, détruisent la biodiversité, transforment le paysage bocager et érodent les terres soient les productions les plus soutenues financièrement par la PAC.

A l'heure du changement climatique et d'une extinction massive des espèces, les systèmes agricoles herbagés, façonnant le bocage, sont et seront les systèmes les plus résilients tant pour l'Homme que pour l'environnement. Ils doivent constituer une priorité dans les financements accordés par la PAC aux producteurs. Enfin nous ne pouvons qu'espérer qu'à court terme les politiques publiques convergent vers un seul et même objectif : que l'agriculture biologique devienne la norme des pratiques agricoles.